

JANVIER 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
		1 Jour de l'An	2	3	4	5
6 Planifier les activités du projet Le plaisir de la lecture	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18 Date butoir des cotisations de club	19
20	21 Début du projet Bol de soupe de la compassion	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOTES :

- Le projet Bol de soupe de la compassion commence ce mois-ci par l'entremise de la partie du Super Bowl.
- Le district commence à préparer l'assemblée de district au cours de laquelle les dirigeants de district seront élus.
- N'oubliez pas de soumettre le formulaire de l'assemblée de district et le programme à Optimist International.
- Les Optimistes et les clubs de concert avec les districts commencent à organiser les délégations au congrès de Junior Optimist International.



Bol de soupe de la compassion

Le Bol de soupe de la compassion est un mouvement national, dirigé par les jeunes, mettant l'accent sur la générosité et le service transformant du même coup le week-end du Super Bowl en une période consacrée à nos semblables dans le besoin. Dans les écoles, l'événement se déroule durant les semaines qui précèdent le dimanche du Super Bowl. Votre club peut joindre le mouvement et entraîner des répercussions importantes au sein de votre collectivité.

C'est facile!

1. Inscrivez votre club à l'adresse Web www.souperbowl.org.* vous recevrez une trousse documentaire GRATUITE qui comprend un DVD didactique, des conseils et des idées, des affiches et plus encore!
2. Amassez des fonds et des aliments en conserve au cours des semaines qui précèdent le dimanche du Super Bowl au profit d'organisations sans but lucratif qui viennent en aide aux démunis dans votre collectivité.

3. Rendez compte de la somme recueillie par votre club à Souper Bowl of Caring pour que votre effort fasse partie du total national.
4. Versez 100 % de votre collecte à un organisme sans but lucratif de votre choix.

*Assurez-vous que le mot « Junior Optimiste » apparaisse quelque part dans le nom de votre club pour que Souper Bowl of Caring sache que votre club est un club Junior Optimiste. De cette façon, l'organisme pourra tenir compte de ce que les clubs ont pu recueillir à l'échelle nationale.

Inscrivez-vous aujourd'hui même à l'adresse Web **souperbowl.org**!



Vous êtes maintenant un dirigeant de district/international Junior Optimiste!

La structure de district

Vous pouvez devenir gouverneur, qu'en dites-vous? Les clubs Optimistes sont répartis dans 49 districts. Certains districts comprennent des provinces ou des États entiers. Par exemple : l'État du Nebraska est un district. D'autres districts sont formés de régions provinciales ou d'un regroupement d'États. On donne un nom et un numéro à chaque district Optimiste.

Les districts élisent de jeunes dirigeants, notamment des gouverneurs, des secrétaires-trésoriers et des lieutenants-gouverneurs. Les gouverneurs de district peuvent alors nommer les présidents de comité et les lieutenants-gouverneurs afin de partager la tâche d'informer et de motiver tous les clubs et tous les membres. Savez-vous qui est président du comité de club de votre district? Des Optimistes adultes jouent le rôle de président du comité de club et se dévouent à aider les clubs à croître et à réussir. Les présidents du comité de club sont d'excellentes sources d'information sur Optimist International.

Vérifiez pour voir si votre district a un gouverneur. Le cas échéant, prenez le temps de l'appeler. Le gouverneur devrait être heureux de vous parler. S'il n'y a pas de gouverneur, vous pouvez organiser une assemblée de district et en élire un – vous pourriez même poser votre candidature. Les gouverneurs de district rivalisent pour obtenir bourses d'études et autres marques de reconnaissance. Vous trouverez un *Guide pour la création d'un district Junior Optimiste* à la page 45.

Descriptions de tâches

I. Travail ou du gouverneur

Responsabilités administratives

- Présider toutes les réunions du conseil d'administration et le congrès du district
- Représenter Junior Optimiste à toutes les activités Optimistes de district
- Travailler en collaboration avec le président du comité de club du district à l'administration du district
- Planifier le congrès annuel du district et toutes les autres réunions avec le président du comité de club du district
- Inciter les clubs à organiser des projets de service communautaire et à promouvoir des activités conjointes de clubs
- Soutenir, inviter et encourager les dirigeants de district à participer aux activités

Communications

- Publier le bulletin d'information du district
- Transmettre aux clubs du district les renseignements provenant du Service aux clubs Juniors Optimistes
- Rappeler aux clubs d'expédier les listes d'effectif, les rapports d'élection et tous les autres formulaires au Service aux clubs
- Aviser les clubs du district des dates de réunions et du congrès du district
- Maintenir la communication avec les dirigeants de district Optimistes concernant le district

Promouvoir Junior Optimiste et le congrès international

- Promouvoir Junior Optimiste à l'occasion des assemblées et du congrès Optimistes de district et visiter les clubs du district
- Assister au congrès international
- Aider à organiser des activités de financement pour permettre aux dirigeants de district et à des membres d'assister au congrès international
- Promouvoir le congrès international au sein du district

II. Travail du secrétaire-trésorier

Responsabilités administratives

- Remplacer le gouverneur sur demande
- Tenir tous les dossiers du district
- Tenir tous les dossiers financiers
- Assister à toutes les réunions du district

- Aider à planifier les réunions et le congrès du district
- Exécuter les tâches qui lui sont confiées par la le gouverneur ainsi que par le président du comité de club du district

Communications

- Assister à toutes les réunions du district et en rédiger les procès-verbaux
- S'occuper de toute la correspondance du district
- Aider le gouverneur à publier le bulletin du district
- Travailler avec le secrétaire-trésorier Optimiste du district, lorsque nécessaire

Promouvoir Junior Optimiste et le congrès international

- Assister au congrès international
- Aider le gouverneur à promouvoir le congrès international au sein du district

III. Lieutenants-gouverneurs

Certains districts décident d'élire des lieutenants-gouverneurs pour représenter les zones de leur district. C'est une pratique courante si le district est vaste ou très actif. Dans ces districts, les lieutenants-gouverneurs donnent un coup de main en représentant le gouverneur dans leur zone.

Responsabilités administratives

- Représenter une zone du district et transmettre les informations au gouverneur
- Assister à toutes les réunions du district et transmettre aux clubs les informations recueillies
- Tenir des réunions de zone (2 par année) pour partager des idées et planifier des activités conjointes
- Rendre visite au plus grand nombre possible de clubs dans sa zone
- Aider à planifier le congrès de district

Communications

- Aviser les clubs de la zone de remettre les rapports exigés et expliquer le programme des marques de reconnaissance
- Fournir du contenu pour le bulletin de district
- Agir comme courroie de transmission des informations entre le gouverneur et les clubs

Promouvoir Junior Optimiste et le congrès international

- Assister au congrès international
- Aider le gouverneur à promouvoir le congrès international au sein du district
- Promouvoir le congrès international au sein de la zone

Un plan essentiel, efficace et sûr, pour une année réussie

Vous souhaitez que votre année comme dirigeant de district soit une réussite? Voici quelques mesures toutes simples pour préparer votre année en poste. Collaborez étroitement avec les dirigeants de district et le président de comité de club de district pour :

- Fixer vos objectifs, tant à court terme qu'à long terme
- Développer un calendrier, un horaire ou un échéancier pour atteindre vos objectifs
- Décider de l'aide dont vous aurez besoin pour atteindre vos objectifs
- Déléguer des responsabilités et former des comités, si nécessaire, pour vous aider
- Établir une bonne communication afin de savoir si vos objectifs sont atteints
- Apporter enthousiasme et leadership
- Mettre l'accent sur l'objectif
- Louer et remercier ceux qui vous ont aidé à atteindre l'objectif

Les outils du métier

Les menuisiers ont leurs marteaux, les avocats leurs ouvrages de droit, les médecins leurs stéthoscopes et les dirigeants de district... Oui, vous avez aussi des « outils » pour vous faciliter le travail. Après tout, il faut parfois plus que votre ingéniosité pour réussir!

Remise liée à la tenue d'une assemblée de district

Saviez-vous qu'en tenant une assemblée de district vous êtes admissible à une remise? Le district obtient 1 \$ pour chaque membre actif (jusqu'à concurrence de 50 membres dans chaque club actif) au cours du mois où l'assemblée a lieu. Le district doit soumettre le formulaire Assemblée de district et l'ordre du jour à OI en vue de recevoir la remise. Suivant

la tenue de votre assemblée, remplissez simplement le formulaire Rapport d'élection et Fiche de renseignements sur les dirigeants (situé dans la section formulaire du présent guide) et soumettez-le au Service aux clubs Juniors Optimistes d'Optimist International Canada.

L'assemblée de district : que la réunion commence!

Les assemblées de district sont aussi exceptionnelles que le district hôte. Certaines assemblées ne durent qu'une journée, mais la plupart entraînent une nuitée dans un établissement d'hébergement. Parmi les endroits populaires : hôtels, motels, terrains de camping et gymnases scolaires.

Inscriptions

Chaque membre devrait recevoir une trousse contenant des renseignements touristiques sur la région, un horaire des activités du congrès et un insigne d'identité portant le nom du congressiste et de sa ville. De plus, on devrait fournir à chaque participant de l'information sur les ateliers et indiquer l'endroit où ils se tiendront. Il est important de fournir les lettres de créance et les bulletins de vote officiels.

Ateliers

Chaque atelier devrait durer de 30 à 45 minutes environ. Les membres Optimistes, titulaires de postes au district, devraient animer les ateliers.

Le conseil d'administration Junior Optimiste : renseignements privilégiés sur les décisionnaires

Chaque année, dans le cadre du congrès annuel, les membres rivalisent pour occuper un des six sièges du conseil d'administration. Le conseil d'administration étudie toutes les suggestions des participants au congrès, choisit le thème annuel et sélectionne un organisme charitable pour l'activité annuelle de financement. Le conseil d'administration est composé de quatre directeurs ainsi que du président et du président sortant. Tout membre admissible pourrait soumettre sa candidature à un poste au conseil d'administration en remettant un formulaire de candidature au Service aux clubs Juniors Optimistes. Consultez les politiques pour savoir si vous êtes admissible.

Le conseil d'administration se réunit deux fois l'an et ses membres représentent Junior Optimiste à tous les événements d'Optimist International.

Les élections se déroulent durant le congrès de Junior Optimist International.

Les Règlements

Les Règlements de district doivent être révisés et tout changement doit être approuvé dans le cadre du congrès de district. Maintenant, c'est à ce moment que plusieurs gens subissent une crise d'anxiété : « Des Règlements, QUOI? Vous vous moquez de nous! » Ne vous en faites pas, les Règlements ne sont pas si difficiles à comprendre et à changer non plus. Avec un peu de patience et de préparation, vous pouvez maîtriser les Règlements sans avoir les mains moites.

- **Interprétation :** Un langage officiel est toujours utilisé pour l'écriture des Règlements. Des mots tels que « quorum », « adopté », « appels » et « amendé » peuvent porter le lecteur à confusion. Prenez donc votre temps pour lire les Règlements. Lisez-les plus d'une fois si nécessaire. S'ils vous embrouillent encore, demandez de l'aide de votre conseiller ou du Service aux clubs Juniors Optimistes. Il n'y a absolument aucune gêne à demander de l'aide, ce qui est tragique, c'est de ne pas comprendre!
- **Disponibilité :** Assurez-vous que chaque club du district possède un exemplaire des Règlements. Distribuez des exemplaires aux présidents de club, aux conseillers et aux présidents de comité des clubs Optimistes parrains. Si vous n'avez pas les noms et adresses de ces gens, contactez le Service aux clubs Juniors Optimistes et nous vous les fournirons.
- **Amendements :** Tout club en règle peut proposer des changements aux Règlements. Les changements sont appelés « amendements » et il n'est pas si difficile d'en écrire un. Premièrement, un club doit écrire les

changements proposés aux Règlements en s'assurant que ceux-ci n'entrent pas en conflit avec les Politiques XXI à XXVII de la Politique de direction d'Optimiste Junior Octogone International. Puis, l'amendement proposé doit être envoyé au gouverneur, aux autres dirigeants de district ainsi qu'aux présidents de club du district.

- **Cotisations au district :** Plusieurs districts facturent des cotisations pour administrer le district, aider à payer l'envoi de bulletins et d'avis par la poste, tenir des assemblées et congrès et payer les programmes ou projets spéciaux de district. L'instauration ou la modification des cotisations de district doit être approuvée dans le cadre de votre congrès de district. Puisque ce sont les clubs qui paieront les cotisations, il est juste, après tout, qu'ils aient le droit de se prononcer sur la question. Gardez en mémoire que tous les paiements dus au district doivent être faits directement au district.
- **Vote :** Il est maintenant temps de voter. En général, seuls les clubs en règle ont le droit de voter. Cela signifie que leurs cotisations de district doivent être payées. Certains districts exigent que les cotisations internationales de club et les frais d'inscription soient aussi payés pour que le club soit considéré comme étant en règle. La décision revient à votre district. Un amendement est accepté seulement s'il est approuvé par les deux tiers des délégués au congrès.
- **Ratification :** Finalement! La dernière étape. Si les règlements sont changés d'une quelconque façon à l'occasion de votre congrès, effectuez les changements et envoyez des exemplaires des nouveaux Règlements au gouverneur de district Optimiste, au président de comité de club du district, au service aux clubs Juniors Optimistes et à chaque club du district.



Guide pour la création d'un district Junior Optimiste, Optimiste Junior Octogone International

Table des matières

Qu'est-ce qu'un district Junior Optimiste?	46
Comment fonctionne un district	46
Préparer le congrès d'organisation	47
Le 1 ^{er} congrès de district	47-49
Règlements de district international	50-51
Rapport d'assemblée et des dirigeants de district	52



Qu'est-ce qu'un district Junior Optimiste?

Junior Optimist International a été créé pour permettre aux jeunes d'effectuer des travaux communautaires. Junior Optimiste est devenu un organisme international en 1989. Il y a des clubs dans l'ensemble des États-Unis, du Canada et es Antilles. Le conseil d'administration comprend un président, un ex-président et quatre directeurs. La politique de direction de Junior Optimiste régit le conseil d'administration ainsi que les clubs.

Un district joue le même rôle qu'un district d'Optimist International. Il constitue une subdivision géographique et administrative et en général, un district s'en tient aux mêmes limites territoriales que le district d'Optimist International correspondant.

Un district donne aux membres l'occasion de créer des liens entre eux, d'échanger des idées, de s'entraider en périodes difficiles, de renforcer l'organisation dans son ensemble, de connaître davantage les objectifs des clubs et de faciliter la communication entre les clubs.

Comment fonctionne un district

La structure d'un district est très semblable à celui d'un district d'Optimist International, mais il y a des différences précises entre Optimist International et Junior Optimiste et, à cause de cela, Junior Optimiste a besoin de sa propre structure.

Tout d'abord, un district s'en tient aux mêmes limites territoriales que le district d'Optimist International correspondant. Donc, tous les clubs affiliés font partie d'un district. Pour créer un district, il faut au moins quatre clubs Juniors Optimistes.

Nous pouvons comparer la création d'un district à la construction d'un immeuble. Il faut un certain nombre de clubs pour jeter les fondations auxquelles on doit constamment ajouter de nouveaux clubs pour assurer la solidité de la construction. Il nous faut, bien sûr,

des travailleurs, en l'occurrence, des membres des clubs Optimistes parrains et, avant tout, des dirigeants de district Optimiste, qui sont prêts à travailler avec les clubs et à y consacrer beaucoup de leur temps.

Tout comme chaque club choisit un président pour servir de lien entre le club et le club parrain, le district Optimiste parrain doit nommer un président du comité de club au district. Le président a la responsabilité de travailler de concert avec les dirigeants du district. Le rôle du président de comité est expliqué en détail, plus loin, dans le présent guide. Le président de comité de club au district peut nommer des personnes responsables de différentes régions au sein du district.

Nous recommandons fortement d'en nommer plusieurs. Le président est le seul membre Optimiste à faire partie de la structure du district. Nous recommandons que la structure administrative de base comprenne un gouverneur, plusieurs lieutenants-gouverneurs, un secrétaire-trésorier, un gouverneur élu et un ex-gouverneur. Les lieutenants-gouverneurs devraient être élus par un groupe de deux ou trois clubs, selon l'importance de la zone. Par exemple, trois clubs de la même zone devraient élire une lieutenant-gouverneure ou un lieutenant-gouverneur. Il est recommandé qu'une zone de clubs porte le même numéro que la zone de clubs Optimistes correspondante. Si une zone ne comprend qu'un seul club, on devrait l'assimiler à une zone contiguë. Un lieutenant-gouverneur pourrait aussi être responsable de plusieurs zones, chacune formée d'un seul club.

Le gouverneur sera élu dans le cadre du premier congrès de district. Le mandat du gouverneur commence au début du prochain exercice financier. (Le congrès a normalement lieu en mai et l'exercice financier commence le 1^{er} octobre.)

Le secrétaire-trésorier est ou bien élu, ou bien nommé par le gouverneur. Nous recommandons que le secrétaire-trésorier soit nommé, étant donné que le gouverneur aura à travailler en très étroite collaboration avec cette personne.

L'instance dirigeante la plus puissante du district, c'est l'assemblée générale qui se tient dans le cadre du congrès de district. Chaque club est invité à envoyer au congrès des délégués qui peuvent alors se prononcer sur des enjeux importants et participer aux décisions touchant la gestion du district. Tous les clubs, ainsi que le conseil d'administration du district, sont régis par les décisions de l'assemblée générale.

C'est essentiellement ainsi que fonctionne un district. Au fur et à mesure de votre lecture, vous en apprendrez davantage sur des aspects particuliers de la création d'un district. Nous examinerons en détail les procédures à suivre pour la création d'un district, la façon de promouvoir un programme de marques de reconnaissance, les comités de district, et finalement, le suivi du district.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements plus détaillés ou de l'aide, communiquez avec le Service aux clubs Juniors Optimistes en composant le 1 800 363-7151.

Chaque club est invité à envoyer des délégués au congrès qui peuvent alors se prononcer sur des enjeux importants et participer aux décisions touchant la gestion du district.

Formation d'un comité pour préparer le congrès de fondation

Le président du comité de club doit former un comité chargé de préparer le congrès qui se tiendra en avril ou en mai. Le comité devrait comprendre le président du comité de club et plusieurs dirigeants des clubs, dont un pourrait servir comme gouverneur. Un conseiller du club de la région hôte devrait également siéger au comité.

Une des premières tâches du comité, c'est de fixer la date du congrès. Il devrait s'étaler sur un ou deux jours. Puisque sa raison d'être est de constituer formellement le district, l'organisation du congrès représente l'objectif le plus important de la première année.

Au cours de l'année de la tenue du congrès, les membres du comité devraient participer à toutes les assemblées de district Optimistes afin de se faire une idée du rôle que joue chacun des

dirigeants de district et d'en apprendre le plus possible sur les activités Optimistes en général. Il faudrait, si possible, promouvoir le congrès dans le cadre des assemblées Optimistes.

Pendant l'année préparatoire, le comité devrait recenser, dans chaque zone, les membres de clubs disposés et prêts à servir, au cours de la prochaine année, comme lieutenant-gouverneur. Le lieutenant-gouverneur Optimiste devrait convoquer et présider une réunion des clubs de la zone au cours de laquelle ils éliraient leur lieutenant-gouverneur. Les zones formées d'un seul club devraient être annexées à une zone adjacente. Bien que leur mandat ne commence qu'en octobre, les lieutenants-gouverneurs élus doivent assister au congrès.

Il faudrait faire parvenir une invitation écrite à tous les lieutenants-gouverneurs élus, aux clubs et au gouverneur du district Optimiste. Il importe que soit présent au congrès le plus grand nombre de présidents de club, de secrétaires-trésoriers, et de conseillers de club. N'oubliez pas de présenter un candidat au poste de gouverneur et de vous procurer, auprès d'Optimist International Canada, les listes de l'effectif de tous les clubs du district, et ce, au moins un mois avant le.

Le 1^{er} congrès de district

Le comité de planification du congrès doit fixer la date (samedi ou dimanche, ou les deux) et le lieu du congrès.

Puisque le congrès ne dure qu'une journée ou deux, il est préférable de trouver une école ou un terrain de camping suffisamment grand pour accueillir tous les congressistes. Il n'est pas recommandé de tenir le congrès dans un hôtel ou un restaurant puisque le coût est habituellement élevé et que l'objectif est d'inciter le plus grand nombre possible de jeunes à y participer.

Puisque le district des clubs n'existe pas encore, le gouverneur Optimiste présidera cette assemblée. Ce qui suit est un exemple d'ordre du jour incluant les points les plus importants, et une brève description de chacun.

C'est également le moment le plus important de l'histoire d'un district; la création officielle. C'est la journée où les clubs décident s'ils souhaitent mettre sur pied un district chapeauté par les membres Juniors Optimistes.

Le gouverneur Optimiste présidera l'assemblée du début jusqu'à la tenue des élections; une fois élu, le nouveau gouverneur Juniors Optimistes prendra alors la présidence de l'assemblée.

Ordre du jour de district Junior Optimiste

Appel à l'ordre

Le gouverneur appelle l'assemblée à l'ordre.

Présentations

Présentation des dirigeants de district et internationaux

- Le gouverneur Optimiste
- Le secrétaire-trésorier Optimiste
- Le représentant de Junior Optimiste
- Le président de comité des clubs Juniors Optimistes

Accueil

Gouverneur, président de comité de club, et autres dirigeants

Adoption de l'ordre du jour

Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Les participants doivent adopter l'ordre du jour. Il n'est toutefois pas nécessaire de prendre des notes, car l'assemblée n'est pas régie par une constitution

Mise en train

Rapports de clubs

Explication de ce qu'est un district

Un représentant international/de district explique la nature d'un district, son fonctionnement, l'organigramme de Junior Optimiste et celui d'Optimist International.

Motion pour la création d'un district

Les clubs décident s'ils souhaitent ou non la création officielle du district. À ce stade-ci, chaque club ne détient qu'un seul vote.

Les règlements du district

Le secrétaire-trésorier Optimiste devrait remettre à chaque club un exemplaire des Règlements proposés et expliquer brièvement les questions sur lesquelles ils devront se prononcer. On devrait également distribuer des exemplaires de la politique de direction de Junior Optimiste.

À ce moment-ci, le président du comité des clubs, aidé du gouverneur Optimiste, devrait lire les Règlements du district préparés à l'avance. Il est extrêmement important d'expliquer aux délégués qu'il est maintenant temps de dire ce qu'ils ont à dire et de poser toutes les questions qu'ils pourraient avoir. Il faudrait prévoir un microphone dans la salle afin de permettre aux délégués d'exprimer leurs opinions.

Les membres Optimistes présents doivent se rappeler qu'ils sont là en tant que conseillers et que les membres doivent prendre leurs propres décisions.

Tout amendement et toute proposition doivent être proposés et appuyés par les clubs.

Une fois les échanges terminés, il faut lire les Règlements et l'assemblée doit les adopter de façon intégrale. On considère officiellement le district comme entité après l'adoption des Règlements.

Fonctions des dirigeants de district

Le président du comité de club au district explique les fonctions et les responsabilités de chacun des dirigeants de district.

Élection du gouverneur et autres dirigeants de district

Le gouverneur Optimiste présente les candidats aux postes de gouverneur, de secrétaire-trésorier, de lieutenant-gouverneur et de gouverneur élus. On explique le processus électoral.

Il faut choisir un gouverneur parmi les candidats officiels. Il est recommandé d'avoir déjà fait comprendre à chacun des candidats, au cours d'interviews personnelles, la lourde responsabilité de la fonction.

Pour cette élection, chaque club détient un certain nombre de votes comme il est défini dans les Règlements du district.

Congrès de Junior Optimist International

Questions diverses

Mot de la fin

Gouverneur Junior Optimiste et président du comité de club de district

Credo de l'Optimiste/Credo de la jeunesse

Levée de la séance

Le premier congrès du district est maintenant terminé. Le district a vu le jour officiellement. Au cours des deux premières années, le district Junior Optimiste devrait maintenir des relations très étroites avec le district Optimiste; il acquerra ensuite de plus en plus d'autonomie, tout en gardant un esprit de collaboration avec le district Optimiste.



ALPHA, JUNIOR OPTIMISTE ET OCTOGONE

RÈGLEMENTS DE DISTRICT DE JUNIOR OPTIMIST INTERNATIONAL

En date du _____

DISTRICT DE : _____

ARTICLE I : NOM

Ce district est désigné comme le district Junior Optimist International de :

_____.

ARTICLE II : OBJECTIFS

La seule raison d'être de ce district est :

- a. D'agir comme une division administrative de Junior Optimiste dans la poursuite des buts définis dans les politiques de Junior Optimist International et de rendre efficaces les politiques, programmes et buts de Junior Optimiste.
- b. De donner des directives et de stimuler les dirigeants, l'administration et la croissance des clubs membres et d'encourager leur participation à la réalisation des buts, des programmes et des politiques à l'avantage de leurs collectivités et nations.

ARTICLE III : EFFECTIF

Alinéa 1 : L'effectif de ce district se compose de clubs Alpha, Junior Optimiste et Octogone du district _____ d'Optimist International.

Alinéa 2 : Les clubs admissibles peuvent demander leur adhésion de la façon prescrite par le conseil d'administration et peuvent être admis comme membre sur confirmation du paiement des cotisations.

Alinéa 3 : Le conseil d'administration est habilité à suspendre ou à radier un club membre pour non-paiement des cotisations, non-conformité aux exigences des présents Règlements, conduite indigne d'un club membre, sous les auspices d'Optimist International et du district _____.

ARTICLE IV : DIRIGEANTS

Alinéa 1 : Les dirigeants de ce district seront le gouverneur, le gouverneur élu, le gouverneur sortant, les lieutenants-gouverneurs ou les administrateurs, le secrétaire-trésorier de district,

et un membre de chaque zone administrative du district _____ d'Optimist International.

Alinéa 2 : Sous la supervision générale du conseil d'administration Junior Optimiste, il incombe au gouverneur de promouvoir les buts de Junior Optimist International et du district, et de faire valoir les intérêts et coordonner le travail des clubs au sein du district. En collaboration avec le président du comité de district, il doit planifier le congrès annuel de district, publier un bulletin d'information de district et, d'une manière générale, surveiller et soutenir les activités de club au sein du district. De la même façon, il communique à intervalle régulier avec les clubs du district, le service des clubs Juniors Optimistes et le district Optimist International. Le gouverneur doit, à titre de cadre de direction du district, présider toutes les réunions du conseil d'administration, être membre d'office de tous les comités à l'exception du comité de mises en candidature et exercer les autres attributions comme un gouverneur est ordinairement tenu de le faire.

Alinéa 3 : Le gouverneur élu doit s'acquitter des fonctions comme il est ordinairement tenu de le faire et participer à la planification et à la promotion du congrès annuel de district et accomplir les tâches qui lui sont assignées par le gouverneur et le conseil d'administration.

Alinéa 4 : Sous la supervision générale du gouverneur, le lieutenant-gouverneur ou l'administrateur coordonne les activités d'un groupe de clubs désignés. Il doit communiquer avec le gouverneur et assister à toutes les réunions de district. En collaboration avec le gouverneur, il contribue au congrès annuel de district et promeut le congrès de district et le congrès de Junior Optimist International.

Alinéa 5 : Le secrétaire-trésorier sous la supervision générale du gouverneur rédige le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration et effectue toute la correspondance. Il entretient la correspondance comme l'exigent le gouverneur et le conseil d'administration du district, et s'acquitte de telles fonctions comme il est ordinairement tenu de le faire à titre de secrétaire. Il tient également les dossiers comptables et les livres généralement tenus par un trésorier et ces livres et dossiers

doivent être disponibles en tout temps pour vérification par le conseil d'administration du district ou par un vérificateur désigné par le conseil d'administration. Le secrétaire de district Optimiste est responsable de tous les fonds.

Il participe à la planification du congrès de district et promeut, en collaboration avec le gouverneur, le congrès de district et le congrès international.

Il doit soumettre les états financiers dans la forme, la façon et la fréquence prescrites par le conseil d'administration du district, et s'acquitter de telles fonctions comme il est ordinairement tenu de le faire à titre de trésorier, sous la supervision du secrétaire du district Optimiste.

ARTICLE V : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alinéa 1 : Le conseil d'administration de chaque district comprend le gouverneur, le gouverneur élu, le gouverneur sortant, les lieutenants-gouverneurs ou les administrateurs, le secrétaire-trésorier de district et le président ou un représentant de chaque club du district.

Alinéa 2 : Le conseil d'administration et le président du comité de club de district d'Optimist International sont responsables de l'exercice normal des activités du district comme division administrative, comme il est stipulé dans les politiques, et défini par le conseil d'administration de Junior Optimist International.

Alinéa 3 : Le gouverneur doit convoquer une réunion du conseil d'administration à l'heure et à l'endroit fixés par lui sur l'avis et avec le consentement du conseil d'administration et le président du comité de club de district.

Alinéa 4 : La majorité des membres du conseil d'administration constitue le quorum de toute réunion dudit conseil et la majorité des membres présents et ayant droit de vote est nécessaire pour valider toute décision du conseil d'administration.

ARTICLE VI : CONGRÈS DE DISTRICT

Alinéa 1 : Congrès annuel. On tient un congrès de clubs annuellement dans chaque district.

Alinéa 2 : Date du congrès. Le congrès annuel du district aura lieu au plus tard le 15 août à la suite duquel on rédigera un rapport d'assemblée de district officiel que l'on remettra, au plus tard le 1^{er} septembre, aux services aux clubs.

Alinéa 3 : Avis de convocation.

Le secrétaire-trésorier du district veille à expédier à chaque club affilié du district, une convocation officielle au congrès annuel au moins 60 jours à l'avance. Cette convocation doit mentionner le lieu et les dates de ce congrès. Tous les districts devront aviser le Service aux clubs Juniors Optimistes des dates de leur congrès.

Alinéa 4 : Nombre de votes. Lorsque des points à l'ordre du jour du congrès doivent être soumis au vote des délégués, chaque club Junior Optimiste et Octogone en règle avec Junior Optimist International et le district a droit à une voix.

Alinéa 5 : Délégués accrédités. Pour être reconnu comme délégué accrédité, un membre doit s'être inscrit au congrès, avoir acquitté ses frais d'inscription et avoir fourni au comité des lettres de créance tout document requis par le conseil d'administration du district.

Alinéa 6 : Règlements du congrès. L'adoption des Règlements du congrès sera le premier point à l'ordre du jour. Ces Règlements seront adoptés par un vote de la majorité, mais pourront être suspendus, rescindés ou amendés comme suite à un vote des deux tiers.

ARTICLE VII : REVENUS DU DISTRICT

Alinéa 1 : Cotisations annuelles. La conduite et l'administration des affaires du district doivent être financées par les cotisations au district et autres revenus.

ARTICLE VIII : ÉLECTION DES DIRIGEANTS

Alinéa 1 : Avis de convocation d'une réunion de district. Le secrétaire-trésorier du district veille à expédier à chaque club du district une convocation officielle à la réunion du district au moins 30 jours à l'avance. Cette convocation doit mentionner le lieu et les dates de cette réunion.

Alinéa 2 : Mandats et compétences.

- a. Mandats : Les dirigeants de district occuperont leur poste le premier jour de l'exercice financier d'Optimist International.
- a. Compétences : Personne ne peut occuper un poste à l'échelon du district à moins d'être inscrit officiellement sur la liste de l'effectif en tant que membre en règle d'un club Junior Optimiste.

Rapport d'assemblée et des dirigeants de district

Le rapport doit être soumis au service Junior Optimist International au plus tard le 30 septembre.

District : _____ Dates de l'assemblée : _____
 Endroit : _____ Date du rapport : _____
 Président de comité : _____
 Adresse : _____
 Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays: _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Adresse courriel : _____

Ordre du jour

Formateurs

Séances plénières : _____ Animées par : _____ Titre : _____
 Programme des marques
 de reconnaissance : _____ Animé par : _____ Titre : _____
 Élection des dirigeants : _____ Supervisée par : _____ Titre : _____

* Un exemplaire du programme de l'assemblée joint au présent rapport sera accepté en remplacement de la présente section.

Budget

Nombre de clubs présents

Inscriptions (revenus) : _____ Dépenses : _____ Alpha : _____ Octogone : _____

Les inscriptions ont-elles été facturées par club ou par membre Junior Optimiste : _____ Adultes : _____

Si oui, combien d'inscriptions ont-elles été facturées? _____

Résultats d'élection (utilisez une feuille supplémentaire si nécessaire)

Gouverneur : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom et numéro du club : _____

Secrétaire-trésorier : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom et numéro du club : _____

Lieutenant-gouverneur : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom et numéro du club : _____

Lieutenant-gouverneur : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays: _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom et numéro du club : _____

Carte des districts



Gouverneur Junior Optimist International distingué

Cette marque de reconnaissance honore chaque gouverneur Junior Optimiste dont le district satisfait aux exigences décrites ci-après.

Exigences :

1. Au moins 15 pour cent des clubs de votre district (d'après le nombre total de clubs au 1^{er} octobre) doivent mériter la reconnaissance Club d'honneur ou Club d'honneur distingué.
2. Au moins 50 pour cent des clubs de votre district (d'après le nombre total de clubs au 1^{er} octobre) doivent soumettre une liste de l'effectif pour l'année courante et 50 pour cent des clubs de votre district (d'après le nombre total de clubs au 1^{er} octobre) doivent soumettre un rapport d'élection pour l'année suivante à Optimist International Canada au plus tard le 30 septembre.
3. Le district doit publier et distribuer un bulletin trimestriel ou une lettre d'information à tous les clubs du district.
4. Votre district doit organiser et tenir un congrès de district. Les résultats de l'élection ainsi qu'un rapport sur le congrès doivent être soumis à Optimist International Canada au plus tard le 1^{er} septembre.
- 5a. Le gouverneur doit avoir participé au congrès de Junior Optimist International de l'année précédente à titre de gouverneur élu.

ou
- 5b. Cinq délégués du district doivent assister au congrès de Junior Optimist International (vérification des présences par le personnel d'OI).

Prix :

Bague d'étudiant Junior Optimist International

Cette demande et la documentation assortie pour cette reconnaissance doivent parvenir au Service aux clubs Juniors Optimistes au plus tard le 30 septembre.

Optimist International
Service aux clubs Juniors Optimistes
5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200
Montréal (Québec) H1R 1Z7
Télécopieur : 514 721-1104

Marque de reconnaissance gouverneur Junior Optimist International distingué

Formulaire de candidature

Gouverneur Junior Optimiste : _____ Taille de la bague : _____

Nom du district : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : (_____) _____ Télécopieur : (_____) _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____

Président de comité des clubs Juniors Optimistes de district : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : (_____) _____ Télécopieur : (_____) _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____

**Le présent formulaire et les échantillons de bulletins exigés doivent parvenir au Service
aux clubs Juniors Optimistes au plus tard le 30 septembre.**

Optimist International

Service aux clubs Juniors Optimistes

5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200

Montréal (Québec) H1R 1Z7

Télécopieur : 514 721-1104

Concours dotés de bourses d'études Gouverneur Junior Optimist International exceptionnel/Gouverneur par excellence

Pour assurer le fonctionnement de Junior Optimiste, il faut que vos membres fondent de nouveaux clubs et donnent bénévolement de leur temps le plus souvent possible. Être le meilleur exige travail et dévouement inlassable. Pour vous remercier de tout ce que vous faites à titre de gouverneur, le conseil d'administration a bonifié les bourses d'études de cette marque de reconnaissance. Toute somme d'argent reçu doit servir à la poursuite des études. Le personnel d'Optimist International choisit les récipiendaires en se basant sur toutes les données inscrites aux dossiers. Les décisions du personnel d'Optimist International sont irrévocables.

Exigences :

Bourse d'études Fondation de nouveaux clubs (1 000 \$)

À titre de gouverneur, vous devez encourager vos clubs à promouvoir activement la fondation de nouveaux clubs. Le gouverneur dont le district fonde le plus grand nombre de nouveaux clubs gagne une bourse d'études de 1 000 \$ (on exige la fondation d'au moins trois nouveaux clubs).

Bourse d'études Services au club (1 000 \$)

Le gouverneur avec un minimum de 50 pour cent de clubs ayant soumis leurs rapports d'élection, leurs listes d'effectifs et le formulaire de projet de club décrivant la participation du club au projet prioritaire (ex. Bol de soupe de la compassion, Le plaisir de la lecture) recevra une bourse d'études de 1 000 \$.

Gouverneur par excellence

Si un gouverneur se distingue dans les deux catégories, il ou elle obtiendra la distinction « Gouverneur par excellence » ainsi qu'une bourse d'études de 2 000 \$.

Le présent formulaire de candidature pour ce concours doté de bourses d'études doit parvenir au Service aux clubs Juniors Optimistes au plus tard le 30 septembre.

Optimist International
Service aux clubs Juniors Optimistes
5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200
Montréal (Québec) H1R 1Z7
Télécopieur : 514 721-1104

Concours dotés de bourses d'études Gouverneur Junior Optimist International exceptionnel/Gouverneur par excellence

Formulaire de candidature

Veillez accepter la présente comme étant ma demande officielle de participation au concours doté de bourses d'études Gouverneur Junior Optimist International exceptionnel et Gouverneur Junior Optimist International par excellence. J'ai pris connaissance des exigences et il est entendu que le Service aux clubs Juniors Optimistes sera chargé de mesurer mes progrès.

Gouverneur Junior Optimiste : _____

Nom du district : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : (_____) _____ Télécopieur : (_____) _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____ Date : _____ / _____ / _____

Président de comité de club de district : _____

Nom du district : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : (_____) _____ Télécopieur : (_____) _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____ Date : _____ / _____ / _____

Pour être pris en considération, le présent formulaire de candidature doit parvenir au Service aux clubs Juniors Optimistes au plus tard le 30 septembre suivant immédiatement l'année où vous avez occupé le poste de gouverneur.

Optimist International
Service aux clubs Juniors Optimistes
5205, boulevard Métropolitain Est, bureau 200
Montréal (Québec) H1R 1Z7
Télécopieur : 514 721-1104